



CORSICA Linea au service des personnes handicapées ou à mobilité réduite (P M R)





Votre mobilité est réduite en raison d'un handicap permanent ou temporaire ?

Conformément à la réglementation en vigueur, CORSICA Linea, a mis en place des dispositifs et propose des aménagements spécifiques à bord de ses navires, afin de vous permettre de préparer au mieux votre voyage.

Les services proposés concernent chaque étape de votre voyage, de la réservation à votre transport à bord, jusqu'au débarquement.

Les conditions d'accueil et de prise en charge dans les ports peuvent être amenées à évoluer en fonction des dispositions et travaux entrepris par le gestionnaire de chaque port.

SOMMAIRE

AIDE ET CONSEILS POUR L'ORGANISATION DE VOTRE VOYAGE	3
Information et Réservation	3
LES DISPOSITIONS D'ASSISTANCE ET DE PRISE EN CHARGE DE CORSICA LINEA	6
Au Port	6
A l'enregistrement.....	6
A l'embarquement prioritaire	6
A bord de nos navires	6
Au débarquement	7
SERVICES SPECIFIQUES ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTES SITUATIONS DE HANDICAP	8
Handicap moteur	8
Handicaps sensoriels.....	8
1. Chien d'assistance	8
2. Handicap visuel.....	9
3. Handicap auditif	10
Déficience intellectuelle	10
Autres situations de santé ou handicaps	11
POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR ET FACILITER VOTRE TRANSPORT.....	12



AIDE ET CONSEILS POUR L'ORGANISATION DE VOTRE VOYAGE

Information et Réservation

Conformément au règlement UE n°177/2010 du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010 et de l'article 190-1.03 de la Division 190 de la réglementation maritime française :

« Les personnes à mobilité réduite désirant bénéficier des aménagements prévus à leur attention indiquent à la compagnie la nature et le degré de leur handicap ou les besoins particuliers d'assistance. Ces informations sont transmises à la compagnie suffisamment tôt avant le début du voyage »

Pour un accueil et une prise en charge personnalisés dès votre réservation, CORSICA Linea a mis en place un service dédié à l'aide au voyage des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Ce service s'adresse aux personnes ; détentrices ou non, d'une carte d'invalidité

- dont la mobilité est réduite du fait d'une ou plusieurs déficiences permanentes :
 - handicap physique ou moteur
 - handicap sensoriel (auditif et visuel)
 - déficience cognitive, mentale ou psychique
- et à toute personne ayant des difficultés particulières pour utiliser les moyens de transport
 - en fauteuil roulant (situation temporaire)
 - personne de petite taille (<1 m 40)
 - personne âgée de plus de 75 ans et les personnes marchant difficilement
 - femme enceinte de plus de 5 mois et de moins de 7 mois
 - et les personnes accompagnées d'enfant en bas âge,

Il a pour objectif de faciliter votre démarche de réservation en apportant conseils et informations en cas de demande d'assistance à l'embarquement, à bord et au débarquement.

Le personnel du service Réservation, les agents portuaires et le personnel de bord ont été spécialement formés et sensibilisés à l'écoute et aux besoins des passagers à mobilité réduite.

SIGNALEZ VOTRE BESOIN D'ASSISTANCE ET RESERVEZ VOTRE VOYAGE AU MOINS 48 H AVANT VOTRE DEPART

Afin de nous permettre d'organiser au mieux votre prise en charge, vous devez faire votre demande d'assistance ou déclarer vos besoins au moment de la réservation de votre billet et **au moins 48 h avant votre départ** en nous contactant :

Soit par téléphone
Soit par mail

+33 (0)9 69 37 03 76 (prix d'une communication locale)
handicontact@corsicalinea.com



Vous recevrez votre document de voyage accompagné d'une confirmation indiquant que les besoins d'assistance ont été dûment notifiés.

Si vous ne souhaitez pas **occuper une installation spécialement adaptée à des besoins particuliers** ou vous déclarer comme personne à mobilité réduite, vous pouvez effectuer votre réservation directement en ligne sur notre site internet.

CORSICA Linea transporte gratuitement les **chiens d'assistance reconnus**, qui sont accueillis à bord avec la personne handicapée ou à mobilité réduite.

Dans ce cas, votre chien aura accès à tous les locaux publics sur le navire et sera sous votre responsabilité.

N'oubliez pas de remplir le document «Décharge Animaux de compagnie transportés à bord ».

Nous vous rappelons que les conditions de l'acceptation et du transport de votre animal sont les suivantes :

- il doit respecter toutes les exigences sanitaires des pays de départ, d'arrivée et/ou de correspondance,
- il doit être identifié par une plaque ou un harnais. A défaut, vous devez pouvoir confirmer sa fonction,
- il peut voyager non muselé,
- il doit rester attaché en permanence,
- il ne doit pas obstruer les allées,
- son comportement ne doit pas nuire à l'intérêt général du voyage



VERIFIER LA NECESSITE DE VOYAGER AVEC UN ACCOMPAGNATEUR

Pour tout passager handicapé ou à mobilité réduite, y compris les enfants de moins de 16 ans, muni d'une carte « tierce personne », le transport de l'accompagnateur sera gratuit.

Pour la sécurité des passagers handicapés ou à mobilité réduite, de plus de 16 ans, un accompagnateur est exigé par CORSICA Linea dans les cas suivants :

- personne souffrant d'un handicap intellectuel sévère ne lui permettant pas de comprendre et appliquer les mesures de sécurité,
- personne à la fois aveugle et sourde, ne pouvant donc avoir la moindre communication avec l'équipage,
- personne souffrant d'un handicap moteur ne lui permettant pas de participer **physiquement** à sa propre évacuation. La plupart des personnes paraplégiques et des personnes paralysées ou sans membre supérieur peuvent donc voyager sans accompagnateur. En revanche, **pour la plupart des personnes tétraplégiques, un accompagnateur est obligatoire.**

Cet accompagnateur a pour seul rôle de vous assister en cas de situation d'urgence et tout particulièrement en cas d'évacuation du navire : dans ce cas votre accompagnateur voyagera gratuitement.

Cet accompagnateur doit :

- être majeur(e) et autonome,
- ne pas s'occuper d'une personne handicapée ou à mobilité réduite en même temps que d'un enfant de moins de 16 ans.

Pour des raisons de sécurité les enfants mineurs, handicapés ou à mobilité réduite, doivent obligatoirement être accompagnés.

Nos agences CORSICA Linea se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous trouverez leurs adresses et leurs coordonnées sur notre site internet.



LES DISPOSITIONS D'ASSISTANCE ET DE PRISE EN CHARGE DE CORSICA LINEA

Au Port

Lors de votre présentation en gare maritime ou sur les lieux de contrôles vous êtes munis de votre titre de transport :

1. Si vous avez fait appel à notre service de réservation, vos besoins particuliers ont été identifiés et sont connus de nos agents.

Les dispositions et l'assistance à l'accueil, à l'acheminement et à la circulation vous seront communiquées au port suivant les configurations et dispositifs mis en œuvre par les autorités de gestion du port et les responsables des agences et représentations.

2. Si vous n'avez pas déclaré vos besoins particuliers ou d'assistance, vous pouvez les mentionner lors de votre enregistrement mais les conditions de votre prise en charge en tant que personnes à mobilité réduite ne pourront pas systématiquement vous être accordées.

A l'enregistrement

Afin d'organiser au mieux l'assistance dont vous avez besoin, la CORSICA Linea vous conseille de vous présenter, pour effectuer vos formalités d'enregistrement et de contrôle :

- pour les passagers piétons, au plus tard **1h 30mn (réseau Corse), 2h (réseau International)** avant l'heure de départ du navire,
- pour des passagers en Véhicules léger **3h** avant l'heure de départ du navire.

L'heure de présentation figure sur votre titre de transport.

Au-delà de l'heure indiquée, CORSICA Linea ne pourra garantir votre prise en charge particulière.

A l'embarquement prioritaire

Si vous êtes passager PMR piétons, lors de votre enregistrement, présentez-vous au guichet d'enregistrement de nos agences pour votre prise en charge.

Si vous êtes passager PMR en véhicule, lors de votre enregistrement il vous sera remis un logo distinctif qui facilitera la circulation de votre véhicule sur les zones d'embarquement, l'accès à bord et le stationnement sur les zones dédiées à votre handicap.

A bord de nos navires

Notre personnel, sensibilisé au handicap, est informé de votre présence à bord et de vos besoins d'assistance. Il vous apportera toute l'aide nécessaire pour que votre traversée soit la plus confortable et agréable possible.



En fonction de votre handicap, des installations et aménagements vous sont dédiés et les mesures de sécurité et d'urgence ont été adaptées afin de prendre en considération votre handicap.

Présentez-vous dès votre embarquement au bureau information de notre navire, notre personnel de bord vous communiquera les dispositions et installations relatives à votre condition.

Nos navires sont équipés d'ascenseur dédié au PMR (signalétique en braille et relief, ergonomie adaptée). Ils vous permettront d'accéder à vos installations et aux points de vente et restauration ainsi que les lieux d'aisance qui vous sont signalés sur des affichages spécifiques en sortant de l'ascenseur.

Des moniteurs vidéo et des affiches se rapportant aux consignes de sécurité et d'évacuation sont à votre disposition dans vos installations ou dans les espaces communs.

Afin de faciliter l'installation de certaines personnes handicapées ou à mobilité réduite, nos navires sont équipés de cabines adaptées avec sanitaires ainsi que de places adaptées dans les espaces fauteuils.

En revanche, nos prestations et notre assistance n'incluent pas l'aide à l'alimentation ou à la prise de médicaments, ni l'assistance dans les toilettes ou toute autre assistance à caractère personnel. Il est donc nécessaire de vous assurer que votre situation personnelle vous permet d'assumer, sans aide extérieure, l'ensemble des exigences requises par une traversée maritime.

DANS LE CAS CONTRAIRE ET AFIN D'ÉVITER TOUTE DIFFICULTÉ À BORD, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE VOYAGER ACCOMPAGNÉ(E).

Au débarquement

Présentez-vous au bureau information afin de faciliter votre débarquement, nos personnels de bord se tiennent à votre disposition pour vous faciliter le cheminement vers le garage ou les accès de sortie Piétons.



SERVICES SPECIFIQUES ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTES SITUATIONS DE HANDICAP

Handicap moteur

Votre fauteuil ou équipement de mobilité personnel

CORSICA Linea transporte gratuitement votre équipement de mobilité personnelle (manuel ou électrique). Vous pourrez voyager avec votre propre matériel quelque soit le type de fauteuil dont vous disposez durant tout votre voyage. Aucune restriction sur le type de fauteuil roulant n'est exigible à bord de nos navires.

Afin que nous puissions organiser au mieux le transport de votre équipement, nous vous conseillons vivement d'effectuer votre réservation au plus tard 48 h avant votre départ.

Nous vous recommandons de vous présenter à l'heure de présentation indiquée sur votre titre de transport : au-delà de cette heure CORSICA Linea ne pourra plus vous garantir que les conditions relatives à votre assistance PMR seront assurées.

Nous vous recommandons de conserver dans vos bagages à main tous les éléments susceptibles d'être perdus et nécessaires pour votre confort durant le voyage : coussin anti-escarres, repose-pieds amovibles, etc. En effet, aucun accès au garage ne sera possible après le départ du navire.

Des cabines avec sanitaires, des emplacements ou fauteuils aménagés dans les salons fauteuils ainsi que dans les lieux de restauration, des accès aux lieux d'aisance et des toilettes aménagés vous sont réservés sur les ponts dédiés aux PMR.

Vous disposerez dans tous les lieux qui vous sont accessibles de boutons d'urgence.

Si vous voyagez avec un véhicule automobile, vous serez dirigés sur des emplacements de parking à bord identifiés, près des ascenseurs d'accès aux zones PMR.

Sur certains de nos navires, nous disposons à bord, de fauteuil roulant mécanique. Ce matériel peut vous être confié pendant la traversée sur demande auprès du bureau d'information. Ce matériel de prêt et de secours ne peut quitter le navire.

Handicaps sensoriels

1. Chien d'assistance

Votre compagnon pourra vous accompagner pendant tout votre séjour à bord et son transport vous est offert.

Votre chien aura accès à tous les locaux publics sur le navire et sera sous votre responsabilité.



N'oubliez pas de remplir le document «Décharge Animaux de compagnie transportés à bord » lors de votre enregistrement ou à bord.

Nous vous rappelons que les conditions de l'acceptation et du transport de votre animal sont les suivantes :

- il doit respecter toutes les exigences sanitaires des pays de départ, d'arrivée et/ou de correspondance,
- il doit être identifié par une plaque ou un harnais. A défaut, vous devez pouvoir confirmer sa fonction,
- il peut voyager non muselé,
- il doit rester attaché en permanence,
- il ne doit pas obstruer les allées,
- son comportement ne doit pas nuire à l'intérêt général du voyage

La preuve des mesures prises en matière d'hygiène (notamment pour la satisfaction des besoins naturels de votre animal) pourra vous être demandée.

Nous vous conseillons de consulter votre vétérinaire afin de vérifier la compatibilité de votre voyage avec l'âge et l'état de santé de votre animal, de vous renseigner auprès des services sanitaires et vétérinaires compétents sur les réglementations en vigueur dans les pays de départ et d'arrivée ou le consulat en France du pays de destination.

Pour plus d'informations sur les conditions réglementaires de transport de votre chien guide, n'hésitez pas à consulter la rubrique Animaux de notre site.

A noter : un chien en cours de dressage, qui n'accompagne pas une personne non voyante, ne peut pas être accepté dans les locaux passagers et doit être transporté au chenil.

2. Handicap visuel

Que vous soyez mal ou non-voyant, CORSICA Linea met tout en œuvre pour rendre votre voyage le plus sûr et le plus agréable possible.

Vous pouvez prendre connaissance, dès votre arrivée à bord, des messages concernant votre sécurité en cas de situation d'urgence car les espaces qui vous sont dédiés sont munis d'équipement de transmission sonore (vidéos).

Nous vous recommandons fortement de nous signaler la présence de votre chien d'assistance à vos côtés au plus tard 48 h avant votre départ (son transport est offert).

A bord

Les boutons d'accès des ascenseurs, l'affichage des lieux de restauration et le plan des ponts accessibles aux PMR ainsi que des consignes de sécurité en cas d'urgence, sont traduits en braille (dans les ascenseurs d'accès aux zones réservées aux PMR, à la sortie de ce dernier et sur les ponts qui vous sont réservés ainsi que dans les cabines PMR).

Notre personnel de bord, formé et sensibilisé à votre condition, pourra vous communiquer toutes les informations utiles à votre séjour à bord dès votre arrivée à bord, au bureau d'information et pendant toute la traversée.



Par ailleurs des boutons d'urgence sonores sont installés dans tous les espaces qui vous sont dédiés.

Lors de vos repas et si vous le souhaitez, le personnel de restauration peut vous décrire et vous expliquer la composition de votre menu.

Aucune assistance à l'intérieur des toilettes ne pourra vous être apportée.

3. Handicap auditif

Les services d'assistance réservés aux personnes mal ou non-entendantes sont limités en raison de leur autonomie.

Cependant, n'hésitez pas à nous signaler votre handicap, au plus tard 48 h avant votre départ, afin que nous puissions vous apporter l'assistance dont vous avez besoin.

Notre personnel de bord, formé et sensibilisé à votre condition, pourra vous communiquer toutes les informations utiles à votre séjour à bord dès votre arrivée à bord, au bureau d'information et pendant toute la traversée.

Vous pouvez prendre connaissance et cela dès votre arrivée à bord, des messages concernant votre sécurité en cas de situation d'urgence car les espaces qui vous sont dédiés sont munis d'équipement vidéos.

Par ailleurs des boutons d'urgence sont installés dans tous les espaces dédiés au PMR ainsi que des alarmes visuelles.

Déficiência intellectuelle

CORSICA Linea permet, sous certaines conditions de sécurité et de niveau d'handicap, à des personnes déficientes intellectuelles de voyager seule.

Nous vous incitons à prendre en considération toutes les caractéristiques d'un voyage en navire :

- les parcours dans les gares maritimes peuvent être complexes, longs et difficiles,
- la navigation peut être perturbée par l'état de la mer et/ou requérir des exigences de sécurité inhabituelles,
- les formalités de sûreté, de police et de douane peuvent être longues, stressantes et parfois intrusives.

NOUS RECOMMANDONS VIVEMENT DE NE PAS SURESTIMER LA CAPACITE D'UNE PERSONNE DEFICIENTE INTELLECTUELLEMENT A FAIRE FACE A TOUS CES ALEAS ET DE VOYAGER AVEC UN ACCOMPAGNATEUR.



Autres situations de santé ou handicaps

Certains handicaps ou pathologies peuvent requérir une préparation particulière ou nécessiter la présence d'un accompagnateur, même si ce dernier n'est pas obligatoire.

Nous vous conseillons de nous contacter avant tout voyage et de nous signaler **tout état de santé** particulier lors de votre réservation (transport du passager allongé, brancardage, surveillance médicale, passager sous oxygène).

Notre ne sommes pas, en effet, agréé pour le **transport sanitaire** et nous n'assurons pas de soins ou d'assistance médicale aux malades à bord des navires pendant la traversée.

Nos navires ne sont pas systématiquement pourvus d'un médecin à bord. Nous vous recommandons de vous assurer que votre transport ne nécessite pas la présence d'un médecin.

Dans tous les cas, si vous nécessitez une assistance médicale particulière, vous devez vous **munir d'une autorisation de votre médecin traitant** assurant que le voyage peut avoir lieu et qu'il ne vous est pas préjudiciable.

La **femme enceinte** de plus de six mois ou ayant une grossesse à complications, doit être munie d'un certificat médical autorisant le voyage.

Les passagers nécessitant **l'utilisation d'appareils respiratoires** ou souffrant **d'insuffisance respiratoire** doivent se signaler lors de leur réservation et être munis **d'une prescription médicale** pour le transport.

Nous vous conseillons d'utiliser des appareils respiratoires personnels, tels que les «concentrateurs portables ».

L'utilisation de ces appareils est possible pendant toute la durée du voyage : nous vous recommandons, avant votre voyage, de vous assurer que l'autonomie de votre appareil couvre la durée totale de votre voyage maritime.

Dès votre embarquement à bord, adressez-vous au bureau d'information afin de vous assurer de l'emplacement et de la disponibilité de prises électriques permettant de brancher vos appareils respiratoires à bord.

LA COMPAGNIE, SES REPRESENTANTS AINSI QUE LE CAPITAINE, PEUVENT A TOUT MOMENT, POUR DES RAISONS DE SECURITE, REFUSER L'EMBARQUEMENT A TOUS PASSAGERS NECESSITANT UNE ASSISTANCE MEDICALE PENDANT SON VOYAGE.



POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR ET FACILITER VOTRE TRANSPORT

1. Réservez et mentionnez votre handicap ou besoins particuliers

Auprès de notre numéro dédié : Handi Contact +33 (0)9 69 37 03 76 (prix d'une communication locale)

Ou par messagerie : handicontact@corsicalinea.com

Au plus tard 48 heures avant votre départ.

2. Présentez-vous à nos guichets d'enregistrement au plus tard aux heures de présentation mentionnées sur votre titre de transport

3. Adressez- vous à nos personnels de bord du bureau information dès votre embarquement et durant toute votre traversée

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BON VOYAGE !